

Communiqué de presse

Principaux chiffres du mois de mars 1993

Météorologie

Le mois de mars a été exceptionnellement chaud et sec cette année.

La température moyenne de 5,4 °C enregistrée à Cointrin est de 4,9 °C supérieure à la normale 1901-1960 et les 211 heures d'insolation signifient un supplément de 55 heures par rapport à la moyenne 1931-1960. De plus, seulement 10 mm d'eau sont tombés durant tout le mois, ce qui représente un déficit de 59 mm sur la moyenne 1901-1960.

Population résidante

En mars, la population résidante du canton a augmenté de 1 714 personnes et se chiffre à 389 047 à la fin du mois (dont 2 234 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 1 576 personnes (arrivées dans le canton : 3 391, dont 1 548 saisonniers; départs : 1 815, dont 13 saisonniers) auquel s'ajoute un excédent des naissances (456) sur les décès (318) de 138 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 090 personnes (+ 0,5 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 1 883) qu'à la population d'origine suisse (+ 207).

Marché du travail

A fin mars, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 13 403 (12 378 chômeurs complets et 1 025 chômeurs partiellement sans emploi). En un mois, leur

nombre a progressé de 266 (+ 235 chômeurs complets; + 31 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1980, est passé de 7,4 % à fin février à 7,5 % à fin mars. La moyenne suisse se situe à 4,9 %, contre 4,8 % le mois précédent; les cantons de Vaud (7,9 %) et du Valais (7,7 %) sont les plus touchés de Suisse.

Les heures de travail chômées à la suite de **réductions de l'horaire de travail** se sont élevées à 212 200 en mars (+ 2,8 % par rapport au mois précédent). Elles ont touché au total 2 919 travailleurs actifs dans 147 entreprises.

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 977 en mars contre 1 539 en février. Il s'agit de 1 895 offres d'emploi à plein temps (+ 438) et de 82 à temps partiel (sans changement).

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin mars, à 100 192, dont 68 454 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 29 561 frontaliers et 2 177 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 3 175 unités (- 3,1 %); toutes les catégories accusent des baisses : - 423 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 1 395 saisonniers et - 1 357 frontaliers.

Construction de logements

A fin mars 1993, 190 954 logements ont été dénombrés, 60 de plus qu'en février. Parmi ces logements supplémentaires, on en compte 57 neufs mis sur le marché, dont 6 villas. En ce qui

. / .

concerne les projets, pas moins de 500 logements neufs (parmi lesquels seulement 11 villas) ont été autorisés et des requêtes ont été déposées pour 247 logements (dont 30 villas).

En termes annuels, on a construit, de fin mars 1992 à fin mars 1993, 1 924 logements (2 222 une année plus tôt). Compte tenu de ces nouvelles constructions ainsi que des démolitions et des transformations, le gain annuel net atteint 1 845 logements (contre 2 335 à fin mars 1992). Le nombre annuel de logements autorisés dépasse tous les résultats enregistrés jusqu'ici : 2 968 (1 603 à fin mars 1992, 2 452 à fin mars 1991). De même pour les requêtes déposées : 3 186 logements (2 465 en 1992 et 1 734 en 1991).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mars à 212,2 millions de kWh (soit 1,4 % de plus qu'en mars 1992); celle de gaz à 161,9 millions de kWh (soit 13,3 % de plus qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des véhicules neufs immatriculés dans le canton atteignait 251 106 à fin mars 1993 (- 122 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (204 914 en mars) est plus bas qu'un an auparavant (- 469), contrairement à celui des motos (24 277 en mars), en augmentation de plus de 961 unités.

A l'aéroport de Cointrin, les mouvements d'avions et les passagers enregistrés en février 1993 au titre du trafic commercial étaient

sensiblement moins nombreux qu'un an auparavant : 8 083 mouvements d'avions (contre 8 280 en février 1992, soit - 2,4 %) et 457 000 passagers (contre 507 300 en février 1992, soit - 9,9 %).

Tourisme

En février 1993, 58 945 hôtes (66 257 en février 1992), dont 51 784 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 131 743, contre 154 848 en février 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 34,2 % en février 1993, contre 38,8 % en février 1992.

Indice genevois des prix à la consommation

En mars, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,6 % et s'établit à 142,5 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,8 % (contre 4,9 % un an auparavant). En avril, l'indice progresse de 0,4 % et s'établit à 143,1 points (taux annuel : 4,0 % contre 4,5 % en avril 1992).

Poursuites et faillites

En mars, 15 499 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 17 175 en mars 1992.